

MODIFICATION DE PROFIL DE GESTION DU MANDAT D'ARBITRAGE

Le soussigné, ci-après désigné adhérent, demande à effectuer l'opération suivante sur son contrat souscrit auprès de la société SURAVENIR.

Nom du contrat : Suravenir PER

N° d'adhésion : _____

ADHÉRENT

Monsieur Madame

Nom : _____

Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_| Ville : _____ Pays : _____

Date de naissance : ____/____/____ Département de naissance : |_|_|_|_|

Ville/Pays de naissance : _____ Nationalité : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

Email : _____

PROFILS DE GESTION

Le contrat propose le choix entre 5 profils de mandat.

CHOIX DU NOUVEAU PROFIL DE GESTION

(Annule et remplace le précédent profil de gestion choisi)

Société de gestion conseil	Orientation de gestion	Répartition cible dans l'allocation				
		Part de fonds en euros Actif Général	Part d'unités de compte	Part d'unités de compte conseillées par la société de gestion	Indice de Risque (IR)*	
Yomoni AM	Conviction Pays Émergents	0 %	100 %	40 % max	4 ≤ IR ≤ 6	<input type="checkbox"/>
Financière de l'Arc	Conviction Enjeux d'Avenir	0 %	100 %	20 % max	4 ≤ IR ≤ 6	<input type="checkbox"/>
Schroder IM	Conviction Infrastructures	0 %	100 %	40 % max	4 ≤ IR ≤ 6	<input type="checkbox"/>
Lazard Frères Gestion	Conviction Monde	0 %	100 %	50 % max	4 ≤ IR ≤ 6	<input type="checkbox"/>
Vivienne Investissement	Conviction Intelligence Artificielle	0 %	100 %	40 % max	IR ≥ 4	<input type="checkbox"/>

* L'Indice de Risque est égal au SRRI du profil.

Qu'est-ce que le SRRI ?

Le SRRI ou Indicateur Synthétique de Risque et de Performance est un indice basé de façon standard sur la volatilité historique sur 5 ans d'un fonds (mesure des amplitudes de variations de sa valeur liquidative). Cet indice est compris entre 1, pour les supports les moins risqués, et 7, pour les supports les plus volatils. Cette information est disponible sur le DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) du support d'investissement.

Les répartitions ci-avant sont des cibles d'orientation de gestion.

Les pourcentages de répartition des supports d'investissement indiqués dans les différentes orientations de gestion seront garantis au moment du choix de l'orientation de gestion par l'adhérent et lors des demandes d'arbitrage par le mandataire.

Les unités de compte ne garantissent pas le capital versé et sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Profil de gestion conseillé :

La détermination de votre profil investisseur permet de vous proposer le profil de gestion :

Profil _____

Profil de gestion choisi par l'adhérent :

Profil _____

Si le profil de gestion sélectionné est plus risqué que le profil recommandé, en fonction de votre profil investisseur, vous devez obligatoirement cocher la case suivante :

Je confirme mon choix d'un profil de gestion plus risqué que celui conseillé dans le cadre de la détermination de mon profil investisseur. Je dispose de toutes les connaissances et tous les éléments d'information me permettant de mesurer cette prise de risque supplémentaire, et déclare en assumant toutes les suites et conséquences, la responsabilité du Mandataire ne pouvant, de ce fait, être engagée.

CETTE DEMANDE VAUT AVENANT AU MANDAT D'ARBITRAGE POSITIONNÉ SUR MON CONTRAT

La modification demandée prendra effet à la réception du présent avenant par le mandataire qui effectuera alors les arbitrages correspondants en fonction des opportunités du marché afin de mettre en œuvre la nouvelle orientation de gestion et au plus tard trois mois après sa réception.

DÉCLARATION DE L'ADHÉRENT/ INFORMATIONS

« Je reconnais également avoir été informé du fait que **les unités de compte ne garantissent pas le capital versé et sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse**. De ce fait, le risque des placements est assumé par l'adhérent du contrat. Les performances de ces unités de compte doivent donc être analysées sur plusieurs années, **les performances passées ne préjugent pas des performances futures**. »

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu, ou exécuté. Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir, Service Relations Clients, 232 rue Général Paulet, BP 103, 29802 BREST Cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr.

Vous pouvez vous reporter aux dispositions précontractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

Fait à : _____ Le : ____/____/____	Nom, Titre et Signature du représentant du Mandataire
Signature de l'adhérent précédée de la mention "Lu et approuvé"	

Ref. 5308 (10.2020)



SURAVENIR - Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest CEDEX 9. Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital entièrement libéré de 1 111 000 000 euros. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS Brest. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9).